

Rapport financier 2024 de GALERE

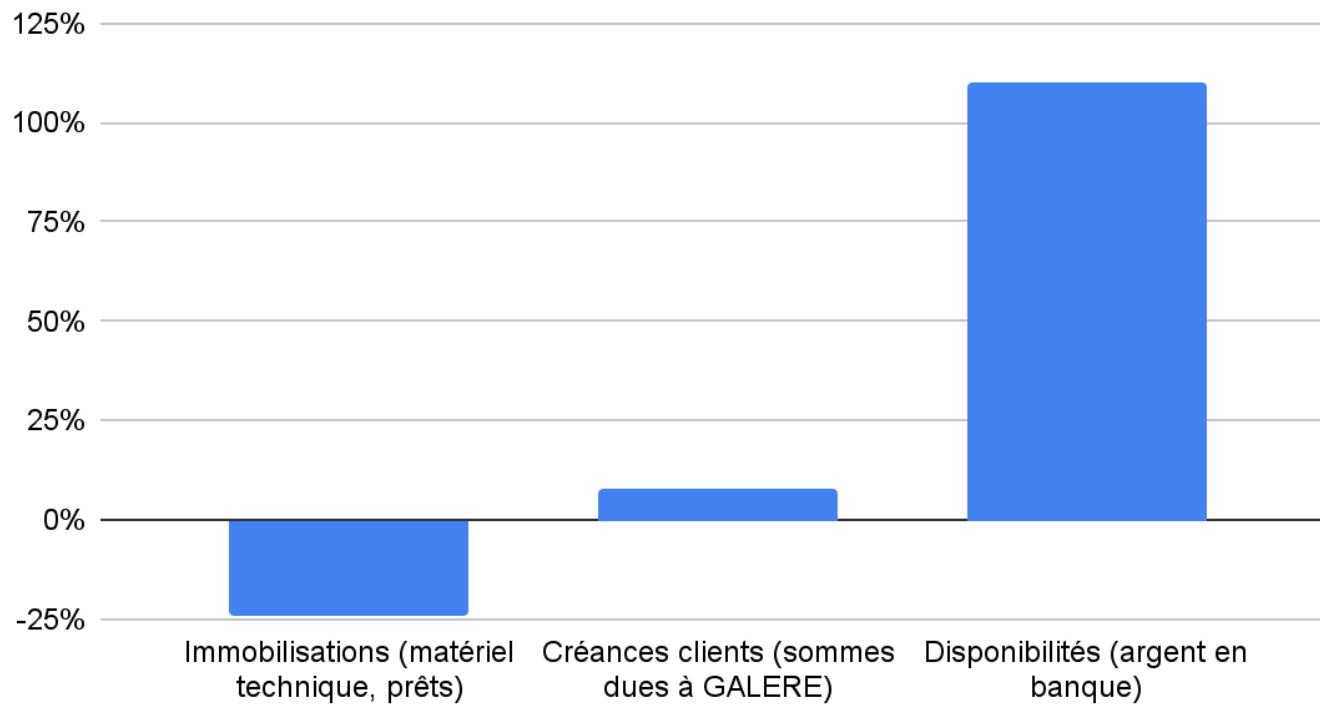
Durant toute l'année, GALERE a pu assurer sa mission et maintenir ses actions.

BILAN

Le bilan (valeur de GALERE) gagne près de 29% à 134 056€.

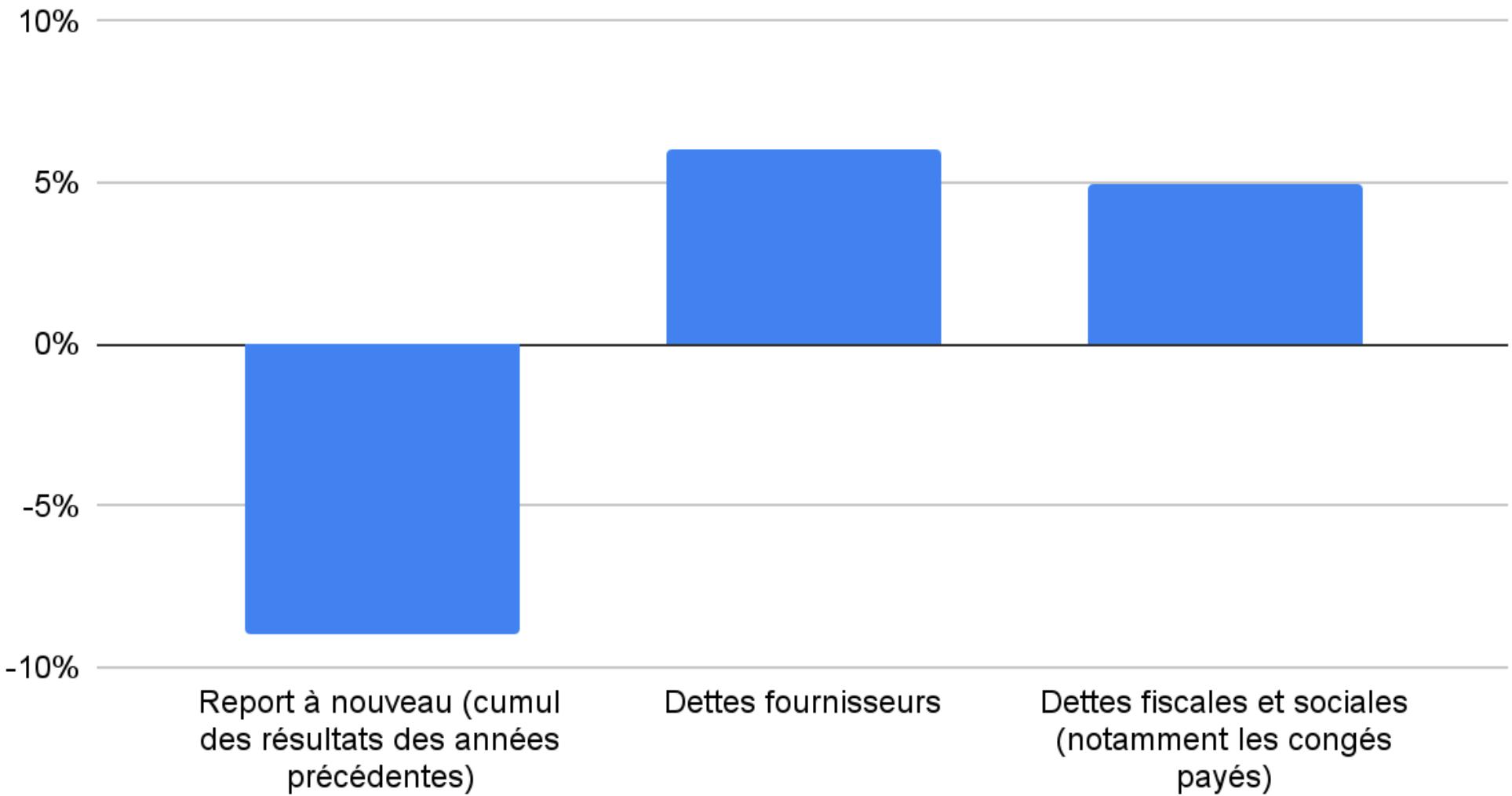
A l'actif, les immobilisations sont en baisse de près de 24%, les créances clients (sommes dues à GALERE) de 57 108€ sont en augmentation de 8% et les disponibilités (banque) sont en hausse de 110%.

Actif du Bilan 2024



Au passif, le report à nouveau recule de 9% en raison de la perte en 2023, les dettes fournisseurs augmentent de 6% et les dettes fiscales et sociales augmentent de 5%.

Passif du bilan 2024

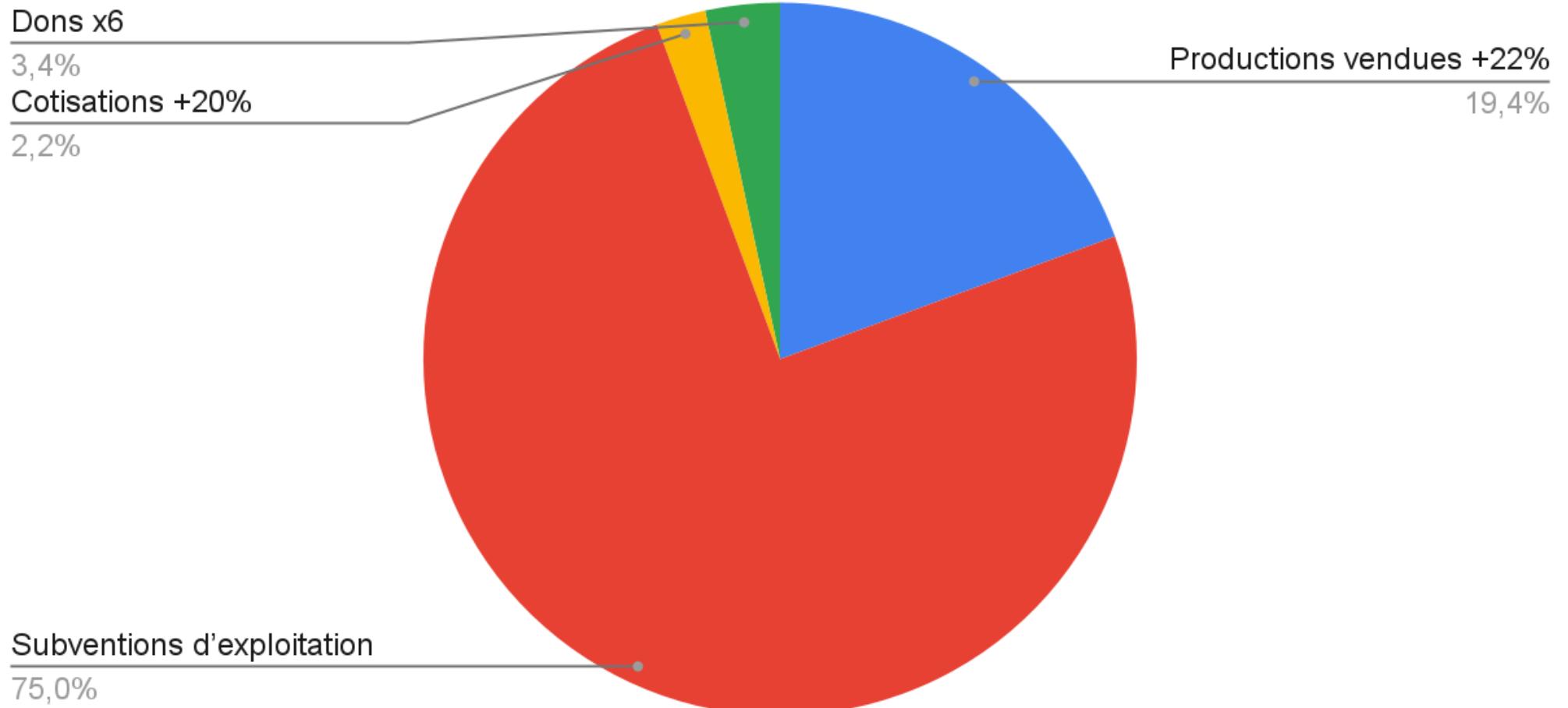


COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 9 372€.

Les produits d'exploitation sont en hausse de 12% avec une forte hausse des productions vendues (+22%), une hausse des subventions d'exploitation (+10%), une hausse des cotisations (+ 20%, malgré un grand nombre d'émissions ne cotisant pas) et une multiplication par six des dons, principalement du fait d'une campagne de financement participatif sur laquelle nous avons passé pas mal de temps et qui a porté ses fruits (6 300€).

Produits d'exploitation (+12% qu'en 2023)



A noter que les cotisations ont été de 4 205€ avec 15 émissions qui ont versé l'intégralité de leurs cotisations, 8 qui ont versé un paiement partiel, 24 émissions sont dispensées suite à leur demande. Reste 28 émissions qui ne répondent pas aux mails.

20%	A payé 2024	15	Cotisations 2024	4 205 €
0%	Paiement à jour	0	Nombre d'émissions	75
11%	Paiement partiel	8	Cotisations potentielles = (nombre d'émissions actives - Dispense) x 120€	6 120 €
37%	Pas de réponse	28	Taux de cotisation 2024	69%
32%	Dispense 2024	24	Objectif	40%

Les charges d'exploitation augmentent de 4%. Les achats et les charges externes ont augmenté de 7% et les impôts ont fondu de 91%. Les salaires sont stables alors que les cotisations sociales progressent de 12%. A noter que salaires et cotisations représentent et représentent deux tiers des charges d'exploitation.

Les charges d'exploitation augmentent de 4% par rapport à 2023.

Autres charges -19%

2,9%

Dotations aux amortissements et aux provisions -45%

1,2%

Cotisations sociales +12%.

8,9%

Achats et les charges externes (loyer, comptable, etc.) +7%

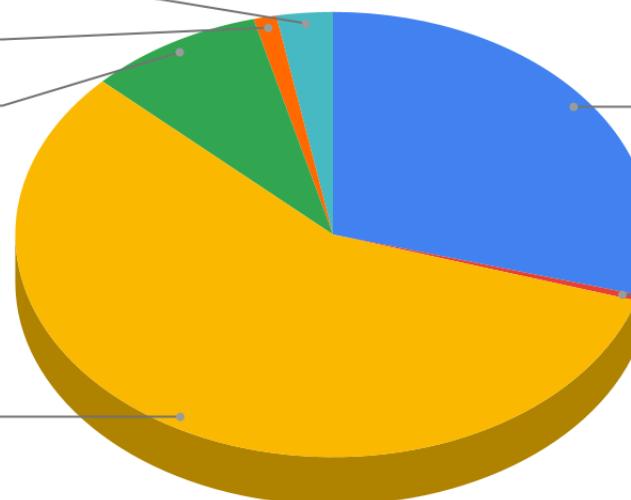
29,4%

Impôts -91%.

0,4%

Salaires -0,40%

57,3%



SUBVENTIONS

Le montant des subventions de fonctionnement a donc augmenté, passant de 127 865 € en 2023 à 140 111€ en 2024, soit +9,58%.

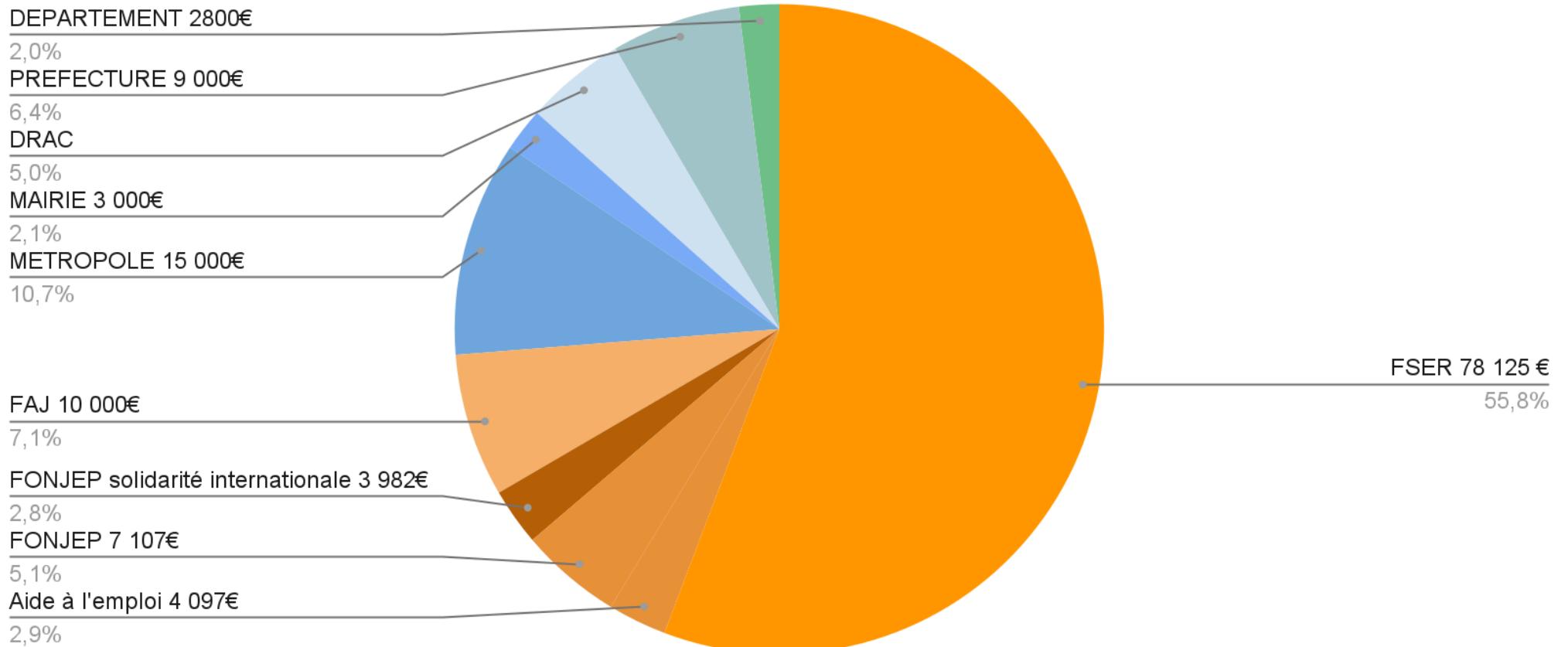
En fonctionnement :

- ❖ Le FSER nous a largement soutenus dans nos actions. Grâce au maintien élevé des actions de la radio dans les divers domaines prévus par la loi de 1986 et grâce aux excellents dossiers, le FSER progresse de 2 317 € pour un total de 78 125 €.
- ❖ L'Etat, via la métropole, soutient à nouveau la radio via la convention CUCS (15 000€ renouvelés).
- ❖ L'Etat, via la métropole, nous a accordé 10 000€ pour le FAJ (fonds d'aides aux jeunes)
- ❖ Le Fonjep continue ses versements avec 7107 € (contre 9 203 € en 2023), soit une baisse de 23%. Le Fonjep solidarité internationale est quasiment stable avec 3 982€ en 2024.
- ❖ La DRAC a augmenté son soutien avec 7000€ en 2024 (+2000€ par rapport à 2023).
- ❖ La mairie (3 000€), la préfecture (9 000€) et le département (2 800€) continuent leur soutien.
- ❖ L'aide à l'emploi (ASP) a augmenté de 34% avec 4 097€ versés.

En investissement, une subvention nous a été accordée à hauteur de notre demande : soit 23 072€ financés à 80% par le FSER investissement, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et en cours de validation par le CD13.

Cette campagne d'investissement a été rendu possible par la mobilisation des adhérents dans la campagne de financement participatif que nous avons organisé.

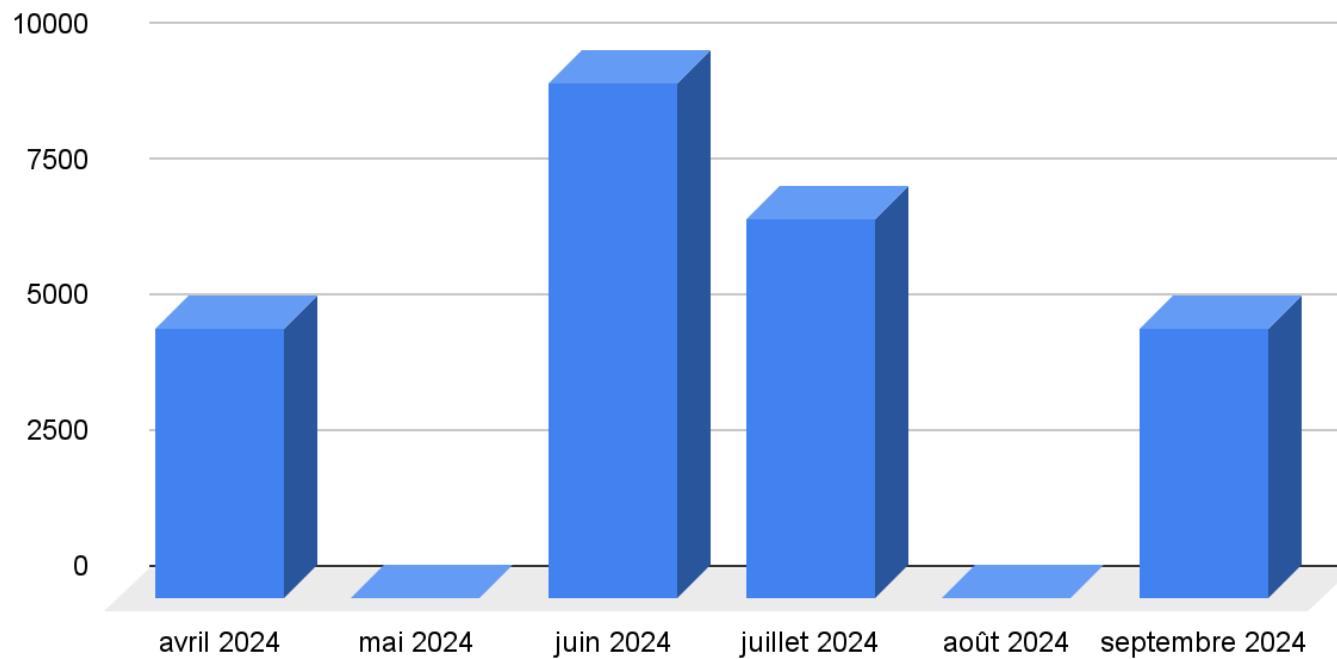
SUBVENTION D'EXPLOITATION : 140 111€ (+9,58% qu'en 2023)



TRÉSORERIE

La trésorerie a nécessité des prêts de la part de volontaires entre avril et septembre afin de rester à flot (26 500€ d'apport avec droit de reprise ont été octroyés à GALERE à un taux d'intérêt nul, soit 1 500€ de plus qu'en 2023). Un grand merci aux prêteurs pour leur générosité.

26 500€ de prêts entre avril et septembre 2024 (à un taux d'intérêt nul, soit 1 500€ de plus qu'en 2023)



Pour finir, nous souhaitons qu'animateurs et animatrices paient plus régulièrement et massivement leurs cotisations pour marquer leur engagement.

Merci d'avance,

Romain Ugarte, trésorier de GALERE